

# L'examen d'entrée en médecine est maintenu

■ Seuls trois étudiants "allégés" ont obtenu un sursis d'un an pour le passer.

La Cour constitutionnelle a décidé vendredi de suspendre le décret de la Communauté française instituant un examen d'entrée et d'accès aux études de médecine et de dentisterie pour trois étudiants à la suite d'un recours en extrême urgence intenté auprès de la Cour constitutionnelle. Ces étudiants, n'ayant pu passer le concours de fin d'année car ils n'avaient pas validé les 60 crédits de la première année du cycle, risquaient donc d'être empêchés de poursuivre leurs études.

La Cour suspend donc l'examen d'entrée, uniquement pour les étudiants qui ont suivi un programme allégé et qui ont réussi les cours prévus par leur convention d'allègement, ce qui concerne un nombre d'étudiants "relativement limité" selon le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS). Ces derniers devront cependant passer le fameux examen d'entrée en 2018, une fois leurs 60 crédits validés.

## Examen d'entrée pour les reçus/collés

L'examen d'entrée est donc maintenu au 8 septembre 2017 pour les autres étudiants ainsi que pour les reçus/collés, les étudiants

en première année qui ont validé les crédits nécessaires pour réussir leur année mais qui ne se sont pas classés en ordre utile suite à leurs résultats lors du concours de fin de première année.

## Les étudiants réagissent

Du côté des syndicats étudiants, la Fédération des étudiants francophones (Fef) dénonce une situation "largement incompréhensible". "Ainsi, les rhétoriciens vont passer l'examen d'entrée, les allégés ayant réussi tous les cours de leur convention d'allègement ne le passeront pas suite à la décision de la Cour constitutionnelle et les reçus-collés ayant réussi

leur année mais n'étant pas classés en ordre utile au concours de juin vont devoir passer cet examen afin d'avoir accès aux crédits du deuxième bloc. On le voit, la volonté de sélection se fait au détriment de la cohérence et du respect des étudiants, une situation épineuse et douloureuse pour

**"Sans l'examen, des milliers d'étudiants se verront refuser leur numéro Inami."**

## CIUM

Comité inter-universitaire des étudiants en médecine.

de nombreux étudiants et leurs familles."

Le Comité inter-universitaire des étudiants en médecine (Cium) considère l'examen d'entrée "comme un mal nécessaire car sans lui, des milliers d'étudiants, y compris ceux qui luttent actuellement pour son annulation, se verront refuser leur numéro Inami, un filtre établi sur base de quotas et qui ne tient pas compte des besoins réels de la population belge en soins de santé".

L.V. (avec Belga)